

FORUM SUR LES MILIEUX HUMIDES

**10 décembre 2014
Drummondville, Québec**



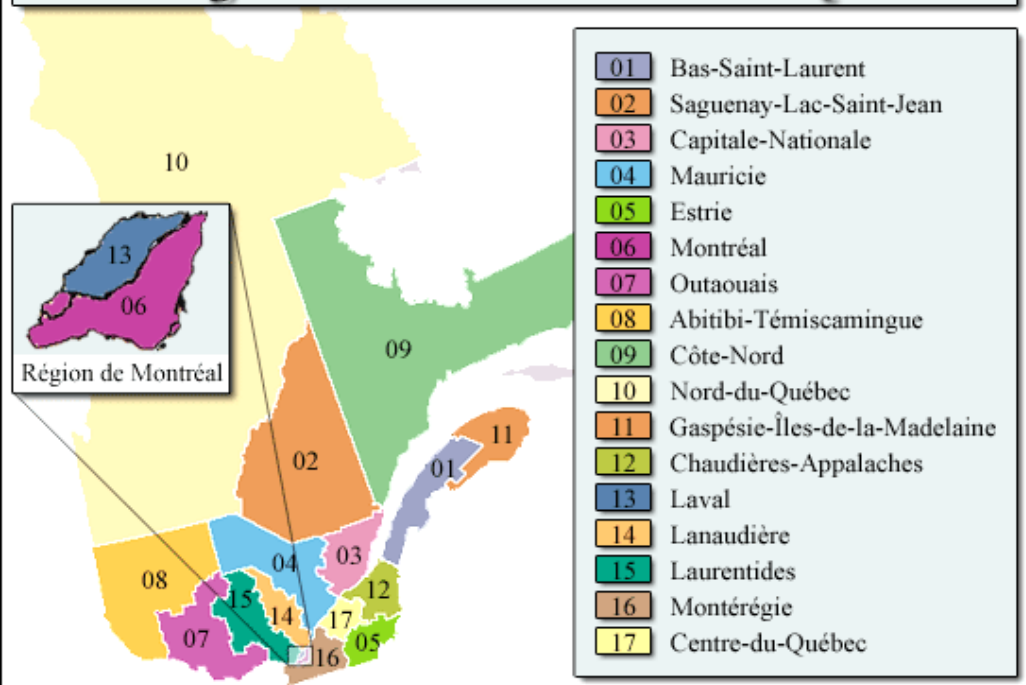
PROFIL DE LA CULTURE

QUÉBEC = 2^e rang mondial pour sa production de canneberges
1^{er} rang mondial pour la production biologique

| RÉGIONS | SURFACES CULTIVÉES |
|------------------|---------------------------|
| Wisconsin | 21 100 acres |
| Massachusetts | 13 200 acres |
| Québec | 8 516 acres |
| Centre-du-Québec | 7 219 acres |

RÉGIONS PRODUCTRICES DE CANNEBERGES AU QUÉBEC

Les régions administratives du Québec



Centre du Québec: **63**

Outaouais: **1**

Saguenay-Lac-Saint-Jean: **5**

Lanaudière: **5**

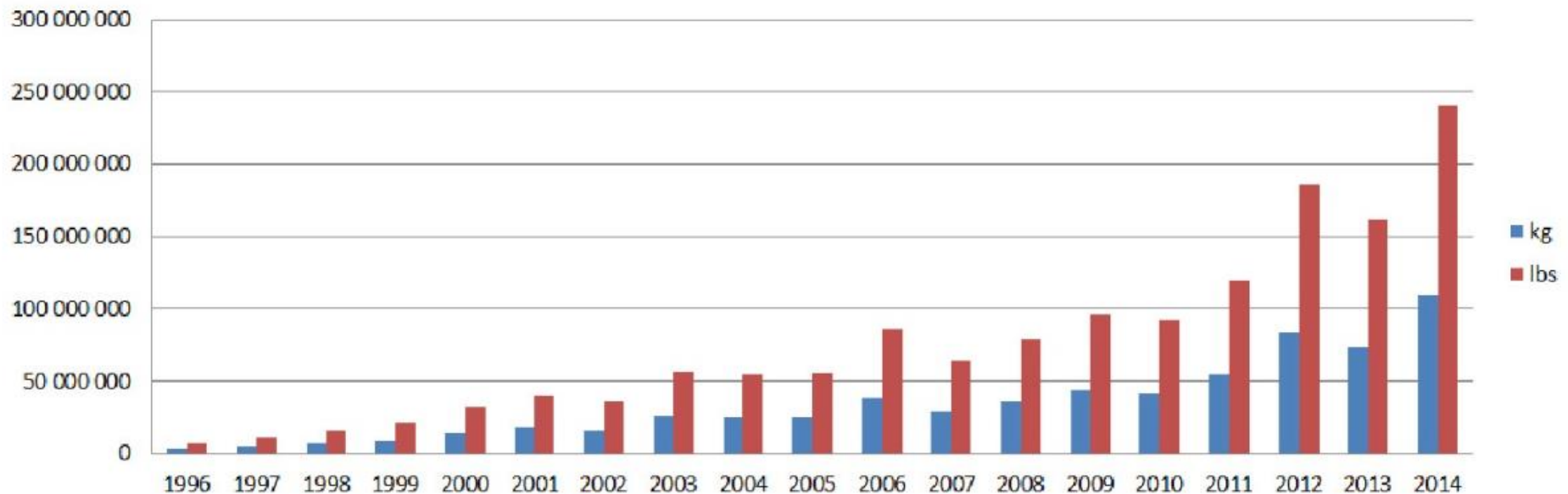
Chaudières-Appalaches: **2**

Côte Nord: **2**

Mauricie: **2**

LA CULTURE DE LA CANNEBERGE AU QUÉBEC

Graphique du volume total des récoltes 1996 - 2014



LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION AU QUÉBEC

Impacts économiques annuels

60 millions \$ en retombées économiques

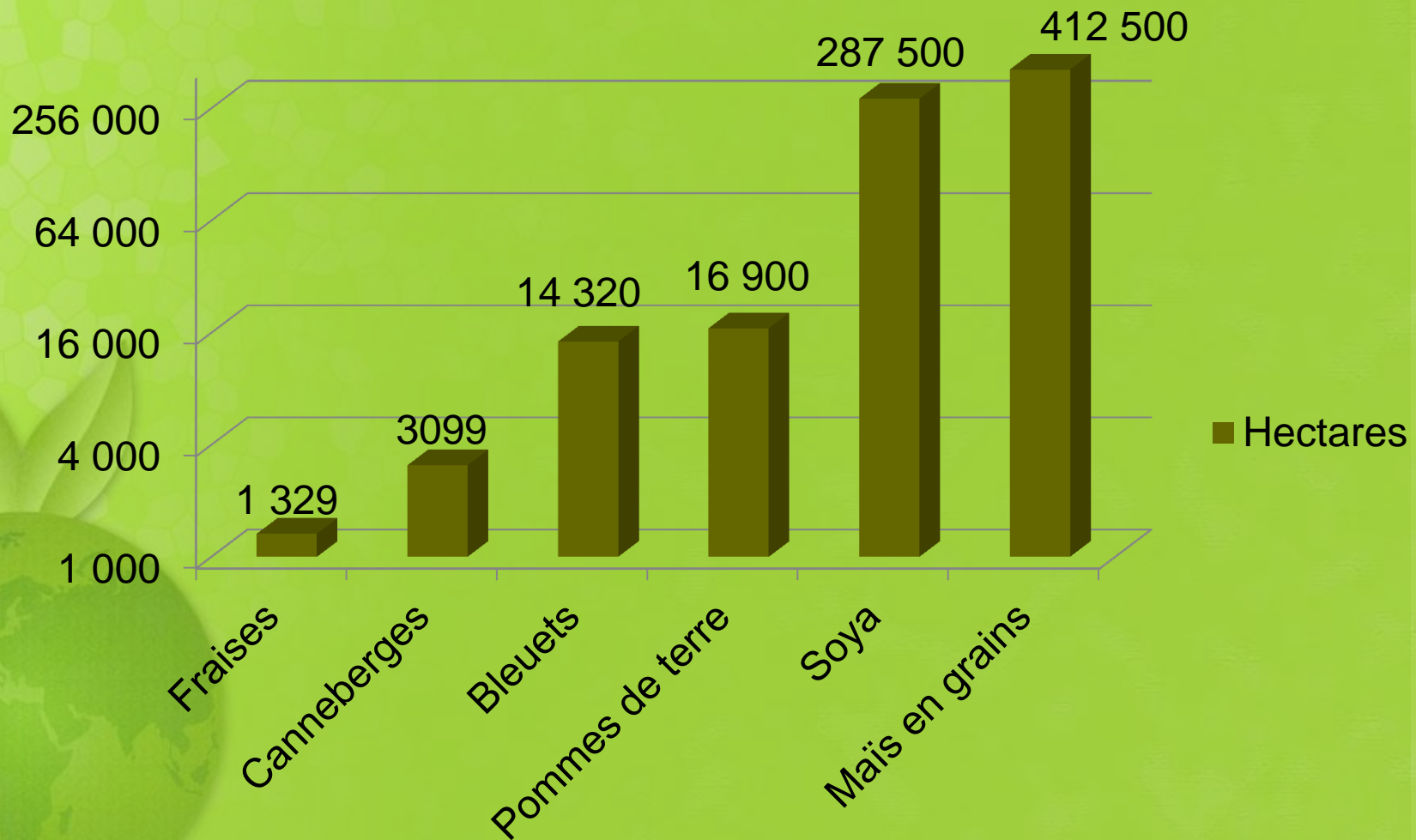
1 200 emplois directs et indirects

14 millions \$ de revenus pour les
gouvernements annuellement

Source: zins Beauchesne 2012



SUPERFICIE DE LA RÉCOLTE EN 2013



PRATIQUES CULTURALES : GESTION DE L'EAU

- Gestion et qualité de l'eau
 - Irrigation et protection du gel
 - Récolte
 - Glaciation
- Projet de recherche, chaire de l'Université Laval
- Automatisation des systèmes d'irrigation



PRATIQUES CULTURALES: SUITE

- **Haies brise-vent**
 - - Réduction de la vitesse du vent
 - - Abri pour insectes bénéfiques



PRATIQUES CULTURALES : SUITE

Aires de conservations

- Sites de nidifications
- Augmentation de sites non perturbés
- **Sentier d'interprétation**
- **CETAQ - projets de recherche**
 - Diminution de l'utilisation des pesticides
 - Réduction des fertilisants
 - Projets de bassins filtrants



MILIEUX HUMIDES: CHEZ NOS COMPÉTITEURS

Nouveau Brunswick

- Il existe une exemption qui fait que les projets et activités modifiant les milieux humides de moins d'un hectare ne sont pas assujettis à l'obligation d'obtenir un permis de la part du Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux.



MILIEUX HUMIDES: CHEZ NOS COMPÉTITEURS

Wisconsin

- La loi requiert que le Department of Natural Resources prépare des cartes pratiques et précises identifiant tous les milieux humides de plus de 5 acres.
- Cartes accessibles au public selon un tarif fixé par la loi.



MILIEUX HUMIDES: CHEZ NOS COMPÉTITEURS

Wisconsin

Terrains de 5 acres OU MOINS

- Service d'évaluation par le Department of Natural Resources
- Évaluation écrite identifiant le ou les milieux humides existants, ou au contraire, confirmant l'absence de milieu humide.
- Délai: 60 jours



MILIEUX HUMIDES: CHEZ NOS COMPÉTITEURS

Wisconsin

Terrais de 5 acres ET PLUS

- Plan de délimitation des milieux humides aux frais du propriétaire
- Department of Natural Resources **doit** fournir une déclaration écrite confirmant les limites des milieux humides présents ou non
- Délai 60 jours



MILIEUX HUMIDES: POSITION APCQ

- Répertorier les milieux humides afin d'identifier ceux qui représentent un intérêt élevé ou sensible de façon à ce qu'ils soient connus de tous.
- Préserver les milieux humides significatifs
- Couloirs forestiers – valeur environnementale



MILIEUX HUMIDES: POSITION APCQ

- Définition claire des milieux humides
- Interprétation commune des analystes
- Formation des analystes et experts conseils privés et publics



MILIEUX HUMIDES: POSITION APCQ

ÉVITER- MINIMISER- COMPENSER

Mesures compensatoires

- Meilleur équilibre entre les superficies concernées et les superficies jugées intouchables (ratio raisonnable)
- Ratio préétabli et circonscrit à l'échelle provinciale
- Ouverture pour des mesures alternatives autres que celles de dons de terrains



MILIEUX HUMIDES: POSITION APCQ

- Reconnaître la valeur écologique créée par la construction de lacs, réservoirs dans les cannebergières
- Aménagements des réservoirs (lacs) pourraient se faire en harmonie avec les milieux naturels environnants



MILIEUX HUMIDES: POSITION APCQ

- Expropriation des superficies demandées aux fins de conservation
- Dédommagement évalué à la valeur du terrain.



MILIEUX HUMIDES: POSITION APCQ

- Contribuer financièrement à un fonds écologique qui pourrait être utilisé pour des projets de conservation de milieux humides de grand intérêt ou sensibles.
- les producteurs de canneberges du Québec pourraient contribuer à un fonds écologique dédié à la conservation de ces milieux humides et à la recherche portant sur le développement de la biodiversité.





DES QUESTIONS ?



Suivez l'APCQ sur Facebook

Visitez le www.notrecanneberge.com